



Mastic silicone mono-composant sur base oxime à réticulation neutre sans MEKO

Pour l'intérieur et l'extérieur

Propriétés:

- **Fongicide hautement actif associé à l'innovante technologie argent OTTO Fungitect®**
Double protection contre les moisissures
- **Apte pour pierre naturelle**
Ne causant pas de taches sur les bords des pierres naturelles
- **Haute résistance aux entailles et au déchirement**
Résiste à de grands efforts mécaniques
- **Très bonne résistance aux intempéries, au vieillissement et aux rayons UV**
Adapté pour les utilisations durables à l'intérieur comme à l'extérieur
- **Coefficient de contrainte d'allongement à 100 % (ISO 37, S3A): 0,4 N/mm²**

Domaines d'application :

- Silicone spéciale pour l'étanchéité et le jointoiement dans les locaux sanitaires avec une très forte sollicitation des joints silicones, par ex. dans les locaux humides, dans les zones de douche et de bain publiques, dans les piscines, dans les complexes sportifs, dans les salles de musculation, dans les hôpitaux, dans les thermes, dans les centres de remise en forme, dans les salles de bain d'hôtel etc.
- Pour les jointoiements sur carreaux en céramique et sur pierre naturelle dans les zones à humidité permanente
- Jointoiements subaquatiques dans des piscines
- Bien adapté aux joints de sol

Normes et essais :

- Contrôlé selon EN 15651 - partie 1 : F EXT-INT 25 LM, ou F EXT-INT CC 20 LM
- Contrôlé selon EN 15651 - partie 3 : XS 1
- Contrôlé selon EN 15651 - partie 4 : PW INT 12,5 E
- Apte pour les applications selon l'avis de l'IVD (Ass. Industrielle des Producteurs de Mastics, Allemagne) n° 3-1+3-2+14+17+23+27+31+35
- Certificat de qualité délivré par l'IVD - Association industrielles des producteurs allemands de mastics - contrôlé par l'ift - « Institut de technique de la fenêtre » de Rosenheim, Allemagne
- Conform la directive (EG) n° 1907/2006 (REACH)
- Classe d'émissions COV française A+
- Déclaration dans Baubook Autriche
- EMICODE® EC 1 Plus - à très faible émission
- Comportement au feu contrôlé selon EN 13501: classe E
- Classification selon le système de certification du bâtiment, voir la fiche technique sur la durabilité

Remarques spéciales :

Recommandations professionnelles pour la réfection de joints:

Pour une réfection adéquate des joints, il est indispensable d'enlever scrupuleusement et intégralement tout l'ancien joint envahi par les moisissures. Il est également important d'éliminer tous les résidus sur le fond et les bords du joint. Afin d'éliminer les spores éventuellement présents, il faut ensuite traiter toute la zone du joint avec un spray anti-moisissure. Ce n'est qu'après cela qu'on peut

faire le nouveau joint.

Si on ne procède pas très soigneusement à ces opérations, les moisissures étant encore dans le joint, leur développement peut recommencer très rapidement, et ceci malgré le traitement anti-moisissure intégré dans le nouveau mastic.

Prière d'utiliser seulement des produits de nettoyage neutre ou alcalin, pour éviter une formation de moisissure qui est favorisée en utilisant des produits de nettoyage acidifiés.

Avant l'utilisation du produit, l'utilisateur doit s'assurer que les matières et matériaux de construction qui entrent en contact sont bien compatibles avec le produit même ainsi que entre eux et qu'ils ne l'endommageront ou ne le modifieront pas (changement de couleur par exemple). Dans le cas de matières et matériaux de construction qui sont mis en œuvre par la suite dans la zone du produit, l'utilisateur doit au préalable s'assurer que leurs composants ou encore leurs émanations n'affectent ou ne modifient pas le produit (par exemple changement de couleur). Le cas échéant, l'utilisateur doit contacter les différents fournisseurs concernés.

Éviter tout contact avec les matériaux contenant du bitume ou dégagant des plastifiants – comme par ex. butyle, EPDM, néoprène, enduits isolants et noirs etc.

Pendant le durcissement, de faibles quantités d'oxime sont libérées graduellement.

Pendant la mise en œuvre et le durcissement de une bonne ventilation doit être assurée.

L'épaisseur du mastic dans les joints doit être limitée au maximum à 10 mm à l'aide du fond du joint OTTOCORD PE-B2. Si la profondeur du joint est trop faible, il est possible d'insérer une feuille en PE dans le fond du joint afin d'empêcher une adhésion sur trois faces.

Le temps de vulcanisation se prolonge avec l'augmentation de l'épaisseur de la couche de silicone. Les silicones mono-composantes ne sont pas adaptées à des collages en pleine surface, sauf si les conditions de construction pour cela sont données. Si le silicone devait être utilisé avec des épaisseurs de couche supérieures à 10 mm, veuillez vous adresser préalablement à notre Service Technique.

Le temps de durcissement au moins durant 4 jours, préférablement durant 2 semaines, dépendant d'épaisseur de mastic, température et humidité ambiante, avant que la piscine ne soit remplie.

Nous recommandons de nettoyer le mastic durci avec de l'eau claire avant que la piscine soit remplie afin d'enlever les résidus du produit de lissage. Les résidus du produit de lissage peuvent avancer la formation de microorganismes et provoquer la formation de moisissures.

Il est indispensable que l'eau de piscine soit désinfectée au chlore. D'autres procédures alternatives peuvent être appliquées. Une désinfection suffisante au chlore doit obligatoirement avoir lieu pour ainsi empêcher efficacement la formation de champignons. Les procédures alternatives telles que par ex. l'exposition au UV ou l'ozonisation ne créent pas de dépôts désinfectés. Ceux-ci par contre, sont indispensables à la prévention de la formation de champignons.

L'eau doit avoir les caractéristiques suivantes : Piscine 0,3 – 0,6 mg/litre de chlore libre; Jacuzzi 0,7 – 1,0 mg/litre de chlore libre. L'état actuel de la technologie indique qu'une concentration de chlore libre allant jusqu'à 1.2 mg/litre est autorisée. Une valeur PH de l'eau de piscine de 7,0 est optimale. Sont autorisés des écarts vers le haut et le bas entre 6,5 et 7,6 en eau douce. Toutefois, reste à considérer que lorsqu'il y a une odeur trop prononcée et irritante de chlore, que la raison peut en être une valeur PH erronée de l'eau de piscine. Prière de vérifier ceci et de régler à la valeur optimale.

Un brassage régulier de l'eau est continuellement indispensable, donc sans interruptions intermittentes. Ces interruptions peuvent engendrer des concentrations de chlore en partie fortement différentes, voire aller en dessous de la concentration minimale de 0.3 mg/litre. Ce genre de dépassement en dessous crée des bourgeons à partir des spores répandus et la formation de champignons. Lorsque le brassage de l'eau fonctionne correctement, l'eau de piscine doit continuellement déborder.

EMICODE® est une marque déposée de GEV e. V. (Düsseldorf, Allemagne)

Spécification techniques :

Temps de formation d'une peau à 23 °C/50 % HR [minutes]	~ 10
Durcissement dans 24 heures à 23 °C/50 % HR [mm]	~ 2
Température d'application de/à [°C]	+ 5 / + 35
Viscosité à 23 °C	pâteux, stable
Densité à 23 °C selon ISO 1183-1 [g/cm³]	~ 1,0
Dureté Shore A selon ISO 868	~ 25
Déformation totale autorisée [%]	25 (1)
Coefficient de contrainte d'allongement à 100 % selon ISO 37, S3A [N/mm²]	~ 0,4
Allongement à la rupture selon ISO 37, S3A [%]	~ 600
Résistance à la traction selon ISO 37, S3A [N/mm²]	~ 1,5
Résistance à la température de/à [°C]	- 40 / + 180
Extrusion selon ISO 8394-1 [g/min.]	~ 140 - 180
Perte de volume selon ISO 10563 [%]	< 10
Stabilité de stockage à 23°C/50 % HR pour cartouches/poches [mois]	12 (2)

- 1) Veuillez respecter les normes et contrôles
- 2) à partir de la date de fabrication

Les données techniques ci-dessus ne sont pas destinées à l'élaboration de cahiers de spécifications. Veuillez contacter OTTO-CHEMIE pour l'élaboration des cahiers de spécifications.

Prétraitement :

Les supports d'adhérence doivent être propres, exempts de graisses, secs ainsi que solides. Les supports doivent être nettoyés et exempts d'impuretés, telles que les agents séparateurs et de conservation, les graisses, huiles, poussières, l'eau, résidus d'anciennes colles/mastics ainsi que d'autres produits diminuant l'adhérence. Nettoyant de supports non poreux : le nettoyage doit se faire avec le nettoyant OTTO Cleaner T, au moyen d'un tissu propre et non pelucheux (temps d'évaporation env. 1 minute). Nettoyant de supports poreux : Les surfaces doivent être traitées mécaniquement, par ex. avec une brosse en acier ou une meuleuse, éliminant les particules non adhérentes.

Tableau d'apprêts :

Les exigences posées aux étanchements élastiques et aux colles dépendent des influences extérieures respectives. Les variations extrêmes de la température, les forces d'étirement et de cisaillement, un contact répété avec de l'eau, etc., posent des contraintes très élevées aux liaisons collées. Dans ce cas l'utilisation des apprêts préconisés (par ex. +/OTTO Primer 1216) est recommandée pour obtenir le raccord le plus résistant possible.

Verre acrylique/PMMA (Plexiglas® etc.)	-
Acryl sanitaire (par ex. baignoires)	1101
Aluminium nu	+ / 1216
Aluminium nu (dans le domaine d'immersion permanente ou sous eau)	1216
Aluminium anodisé	1101 / 1216
Aluminium anodisé (dans le domaine d'immersion permanente ou sous eau)	1216
Aluminium, revêtu de poudre	1101 / T
Béton	1105 / 1215 / 1218
Béton (immersion permanente)	1218
Parpaing en béton	1216 / 1218
Plomb	T
Acier inoxydable	1216
Fer	+ / 1216
Revêtement en résine époxy	+
Mortier en résine époxy	+
Verre	+
Bois, lacqué (contenant des solvants)	+
Bois, lacqué (systèmes aqueux)	+
Bois, verni (contenant des solvants)	+
Bois, verni (systèmes aqueux)	+
Bois, non traité	+ (1)
Céramique, émaillée	+ / 1216
Céramique, émaillée (dans le domaine d'immersion permanente ou sous eau)	1216
Céramique, non émaillée	+ / 1218
Céramique, non émaillée (dans le domaine d'immersion permanente ou sous eau)	1218
Profilé en matière plastique (PVC dur, par ex. Vinnolit)	1227
Cuivre	+ / 1216 (2)
Panneaux en résine mélamine (par ex. Resopal®)	1216
Laiton	1216 (2)
Pierre naturelle / marbre	1216
Pierre naturelle (marbre, granite, etc.) (dans le domaine d'immersion permanente ou sous eau)	1216 / 1218 (3)
Polyester	+
Polyester / Matière plastique renforcée de fibres de verre (domaine sous eau)	1217
Polypropylène (PP)	-
Béton cellulaire	1105 / 1215
Crépi	+ / 1105 / 1215
PVC dur	1227
PVC mou / liner de piscine	1217
Fer blanc	1216
Zinc, fer zingué	+ / 1216

- 1) En cas de sollicitation importante par l'eau, veuillez contacter notre département technique.
- 2) Une réaction chimique est possible entre les silicones neutres et les métaux non ferreux, comme par ex. cuivre, laiton, etc. Veillez à une bonne circulation de l'air pendant le durcissement.
- 3) Dans une zone placée sous l'eau, soumettre la pierre naturelle faiblement absorbante (par ex. granit) avec du OTTO Primer 1216, et soumettre la pierre naturelle fortement absorbante (par ex. quartzite) avec du OTTO Primer 1218.

+ = sans apprêt, bonne adhérence
 - = non approprié
 T = test/essai préliminaire recommandé

Conseils d'application : Utiliser OTTO produit de lissage pour silicone pour marbre (non dilué) pour le lissage de marbre et de pierres naturelles. enlever ou rincer des surplus sans délai. Nous déconseillons l'utilisation des produits de lissage habituels (par ex. agent de rinçage) dans le cas du marbre et des pierres naturelles en raison de la grande sensibilité aux taches.
 Ne pas appliquer du mastic sur des surfaces de pierre naturelle non polie. Les résidus sont pénibles à enlever.
 En particulier sur des surfaces en pierre naturelle particulièrement sensibles, rugueuses et absorbantes comme le grès et le calcaire, nous recommandons de recouvrir d'un film adhésif les bords des joints afin d'éviter que la masse d'étanchéité soit poussée dans la surface de la pierre naturelle pendant le lissage. Cela crée par la suite des taches qui ne peuvent plus être enlevées plus tard. Les dépôts de poussière sur les résidus de silicone peuvent aussi créer une salissure.
 En raison des nombreuses influences possibles pendant le traitement et l'application, il est recommandé de faire un traitement et une application du produit au préalable.
 La date de péremption mentionnée sur l'emballage doit être respectée.
 Nous recommandons un stockage des emballages originaux non ouverts au sec (humidité relative < 60 %) à des températures de + 15 °C à + 25 °C. Un stockage et /ou un transport de nos produits pour plusieurs semaines aux températures ou à une humidité relative augmentée(s) peut causer une réduction de la durée de stockage / durabilité respectivement à une changement des propriétés.

Conditionnement :	Cartouche 310 ml
anthracite	S140-04-C67
blanc comme la neige	S140-04-C116
bleu adriatique	S140-04-C990
gris	S140-04-C02
gris sanitaire	S140-04-C18
gris soie	S140-04-C77
manhattan	S140-04-C43
Unité d'emballage	20
Pièces / palette	1200

Avis de sécurité : Veuillez consulter la fiche de données de sécurité.
 Après le durcissement, le produit est complètement inodore.

Traitement des déchets : Traitement des déchets: voir la fiche de sécurité.

Responsabilité : Toutes les informations figurant dans le présent imprimé sont basées sur connaissances et expériences actuelles. En raison de la multitude d'influences possibles lors de la mise en œuvre et de l'application, elles ne dispensent pas l'utilisateur de la réalisation de contrôles et d'essais propres. Les informations figurant dans le présent imprimé et les déclarations de la société OTTO-CHEMIE en relation avec le présent imprimé ne signifient pas l'acceptation d'assumer une garantie. Les déclarations de garantie nécessitent une déclaration écrite explicite particulière de la part de la société OTTO-CHEMIE pour leur prise d'effet. Les conditions indiquées dans le présent imprimé définissent les caractéristiques de l'objet de livraison de façon complète et limitative. Les propositions d'utilisation ne constituent pas une assurance d'aptitude pour l'objet d'utilisation recommandé. Nous nous réservons le droit d'adapter le produit au progrès technique et à de nouveaux développements. Nous restons à votre disposition pour toutes questions de votre part, et ce également concernant d'éventuelles problématiques d'utilisation. Si l'utilisation de nos produits devait être soumise à une obligation d'autorisation de la part des autorités, l'utilisateur est alors responsable de l'obtention de ces autorisations. Nos recommandations ne

dégagent pas l'utilisateur de l'obligation de prendre en considération l'affectation de droits de tiers, et de régler ce problème si nécessaire. En outre, nous attirons votre attention sur nos conditions générales de vente, et plus particulièrement aussi par rapport à une éventuelle garanti des vices. Vous trouverez nos conditions générales de vente sur Internet sous <http://www.otto-chemie.de/fr/conditions-de-vente>



INDUSTRIEVERBAND
DICHTSTOFFE E.V.
(IVD)



INDUSTRIEVERBAND
KLEBSTOFFE E.V.
(IVK)



Produits d'étanchéité • Colles